

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE INDUSTRIE

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2021

Les prix annoncés par nos services s'entendent toujours hors TVA et hors Taxe Gasoil

PRESTATIONS	DESCRIPTION & CONTRAINTES		MONTANT
RAMASSES	Forfait par journée d'enlèvement, valable également pour une ramasse inutile		12,00€
FRAIS DE FACTURATION	Pour toute facture d'un montant inférieur ou égale à 180,00€ HT, messagerie + affrètement totalisés (sur total HT – Taxe Gasoil incluse)	Forfait	25,00€
INDICE GASOIL	Taux variable chaque mois en fonction de l'indice CNR du mois précédent – précisé en début de mois sur notre site	Variable	
PORT DÛ	Pour toute demande d'envoi en port dû	Tarif aller +	12,50€
CONTRE REMBOURSEMENT	Livraison au destinataire contre paiement de la marchandise à l'ordre de l'expéditeur	Forfait	28,00€
ASSURANCE POUR VALEUR DECLARÉE	Assurance souscrite à la demande de l'expéditeur, tout envoi représentant une valeur supérieure à 305,00€ HT devra être au préalable annoncée et confirmée par TAMTAM	Pour 1000€ de la Valeur Marchandise	5,00€
TEMPO	LIVRAISON GARANTIE 24h00 sur la zone 24h00 (hors ZDA), si non effectuée, remboursement à 100%	Par expédition	12,00€
ENLEVEMENT EXTERIEUR	Pour toutes vos demandes concernant la reprise de marchandises chez un de vos clients ou un de vos fournisseurs pour retour à vos quais	Tarif aller +	15,00€
	Frais de passage inutile avec justificatifs	Forfait	15,00€
TAXE PORTUAIRE		Par expédition	26,00€
LIVRAISON DEPT 75	Livraison sur PARIS intra-muros (75)	Par expédition	7,00€
TAXE DE SAISONNALITÉ DU 1 ^{ER} MAI AU 30 AOÛT	Dept 17 : LA ROCHELLE / ILE DE RE / ILE D'OLERON / ROYAN / ILE D'AIX Dept 33 : Arrondissement ARCAHON Dept 40 : HOSSEGOR / CAPBRETON / SEIGNOSSE / MOLIETS / SOUSTON / LABENNE Dept 64 : Toute la côte Basque, Hendaye jusqu'à Bayonne	Par position	3,50€

PRESTATIONS	DESCRIPTION & CONTRAINTES		MONTANT
GESTION DES MATIERES DANGEREUSES	L'expéditeur a l'obligation d'effectuer une déclaration d'expédition, utiliser des emballages agréés et fournir les renseignements et documents au transporteur	Par expédition	4,00€
	Frais de gestion		
	En cas de non-respect de ces dispositions : répercussion auprès de l'expéditeur des amendes engendrées		
GESTION DES SOUFFRANCES	Gestion Administrative des dossiers si la responsabilité n'est pas imputable à TAMTAM	Forfait par dossier	15,00€
	Demande de retour suite dossier Souffrance si la Souffrance n'est pas imputable à TAMTAM	Tarif aller	
	Seconde présentation de la marchandise, dans le cas où la responsabilité TAMTAM n'est pas engagée	80% du tarif aller	

PRESTATIONS	DESCRIPTION & CONTRAINTES		MONTANT
TAXE ENVIRONNEMENT	Par envoi	Forfait	0,95
LOCALITES ILES ET MONTAGNE	Les livraisons dans les zones d'accès difficiles Iles et Montagne sont majorées (cf, liste des villes en PJ)	Majoration tarif général	50%
LIVRAISON SUR RDV	Gestion administrative et opérationnelle de la prise de RDV avec les destinataires : GMS, Particuliers ou Chantiers	Par expédition	5,50€
LIVRAISON AVEC MONTÉE A L'ÉTAGE	A la demande sur devis préalable, contacter notre pole client@tamtam-transport.fr		
PALETTE EUROPE	Gestion opérationnelle et administrative des palettes EUR consignées	Par palette	2,50€
	TAMTAM ne sera pas tenu responsable des palettes consignées non restituées par le destinataire le jour de livraison – sur le justificatif/mentionnée sur le récépissé à la livraison		
MAJORATION LONGUEUR	Les expéditions comportant des longueurs de plus de 3 mètres sont limitées à un poids total de 30 kg. La longueur maximum autorisée en messagerie est 6 mètres	Majoration tarif général	100%
FRAIS DE PESÉE	Il appartient à l'expéditeur de déclarer le poids exact de l'envoi. Ledit poids est considéré comme déterminant tant pour déterminer le prix du transport que pour respecter la réglementation en termes de Sécurité Routière. Le poids déclaré doit comprendre la marchandise + l'emballage. TAMTAM se réserve le droit de contrôler le poids de chaque envoi qui lui est confié. Toute Déclaration de poids erroné supérieur à 110% du poids énoncé sera facturé au bon poids avec le bon tarif.	Taxation au poids réel	8,00€

Contraintes des envois en MESSAGERIE

- Forfait par tranches de poids jusqu'à 100 kilos, puis pris au 100 kg arrondis à la dizaine supérieure
 - Rapport Poids/Volume = 150 kg le m³
 - Volume maximum accepté : 3m³
 - Les expéditions comportant des longueurs comprises entre 3 et 6 mètres ne peuvent excéder 30 kilos
 - Le poids déclaré doit obligatoirement comprendre le poids de la marchandise + celui de l'emballage
 - Le développé (longueur par Largeur) d'une palette ou d'un colis ne peut excéder 2,60 mètres
 - Les marchandises doivent comporter un emballage approprié afin de supporter les différentes manutentions
- Au-delà de ces limites, merci de contacter notre Pôle Client pour un traitement spécifique de votre envoi*

Contraintes des envois en PALETTE

- Livraison en l'état et sans possibilité de dépalettiser
 - Maximum de 2 palettes autorisées pour un même destinataire
 - Pas de colis
 - La dimension de chaque palette ne peut excéder 100x120 (marchandise incluse)
 - Poids maximum autorisé par palette 750 kg avec un maximum de 1000 kg pour 2 palettes
 - Hauteur maxi de chaque palette : 2,00 mètres
- Au-delà de ces limites, merci de contacter notre SERVICE AFFRETEMENT*

Limite de responsabilité

- 33€ du kilo dans la limite de 1000€ le colis/la palette
- Les denrées périssables, les marchandises non emballées ou avec un emballage insuffisant, les marchandises fragiles (glaces, verres, meubles...), ne pourront faire en aucun cas entrainer notre responsabilité en cas d'avarie.
- Les manquants ou avaries occultes : colis manquants ou abimés dans un colis ou dans une palette filmée et signalés par le destinataire sur le bon de livraison lors du déballage : le litige reste à la charge de l'expéditeur.

L'ensemble de ces conditions doivent être visées et acceptées lors de l'ouverture de compte.

Date

Signature précédée de la mention « Lu et acceptée »
